

Ciel

LE VERDISSEMENT DES VILLES

UNE CONDITION DE SURVIE POUR L'HUMANITÉ par J.-M. Latreille

Dans l'édition de décembre 2021 (no 55) *L'intendant* publiait des extraits d'un article tiré de la revue *Géolibre* et intitulé « *Prendre la clé des champs au temps de la Covid-19* ». L'auteure, Madame Annie Lamalice, diplômée 2020 au doctorat en géographie à l'Université de Montréal, y développe un thème prometteur pour l'avenir des villes et le bien-être de leur population : la création d'un réseau d'espaces verts urbains accessible à l'ensemble de la population.

Dans la foulée des notions pertinentes et visionnaires développées par Mme Lamalice, il faut ajouter que le verdissement des villes devient une condition essentielle du maintien de la biodiversité sur la planète et s'avère donc une nécessité vitale pour l'avenir de l'humanité. Nous devons ici nous expliquer sur cette affirmation grave de conséquences.

L'exode rural puis l'exode urbain

L'exode rural c.-à-d. le déplacement des populations rurales vers les villes fait partie de l'histoire de l'humanité. Depuis la préhistoire, l'urbanisation des populations a accompagné l'expansion et les progrès des civilisations successives. Cette tendance, bien que fluctuante, a été constante si bien que, depuis 2007, plus de la moitié de la population du globe vit en milieu urbain. Mais, depuis quelques décennies, l'inconfort, causé par l'aménagement traditionnel des villes au service de l'automobile et par la promiscuité due à la densité de la population, a modifié cette tendance. Elle a commencé à s'inverser par une migration d'abord vers les banlieues puis vers le milieu rural. La pandémie virale apparue début 2020 a fait littéralement exploser l'exode urbain. Les citoyens se sont précipités vers les campagnes avec l'espoir d'y trouver l'air pur leur permettant de s'affranchir des contraintes sanitaires préconisées par l'État dans les milieux urbains où forcément règne la promiscuité. Cette affluence soudaine dans les campagnes et villages aura, au cours du présent siècle, des conséquences majeures qui vont marquer pour le meilleur ou pour le pire la démographie rurale et son environnement.

Une inflation galopante

Les courtiers immobiliers sont pris d'assaut par un nombre sans précédent de citoyens à la recherche de leur lopin de terre. La valeur foncière des propriétés, des milieux naturels et des terres agricoles connaît une flambée et malgré un certain contrôle par la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ), les boisés et milieux naturels de plus en plus rares se voient grignotés à la faveur d'un marché spéculatif lucratif.

La ville à la campagne

Des zones d'urbanisation surgissent en périphérie

des villages et les municipalités rivalisent de stratégies pour attirer ces nouveaux payeurs de taxes. Des systèmes de traitement des eaux usées et des aqueducs font leur apparition dans de nombreuses municipalités pour accueillir le flot des nouveaux arrivants. Le réseau routier est agrandi souvent au détriment de zones agricoles.

Conséquences sur le milieu rural

Ce nouvel engouement des citoyens pour la nature et leur migration vers les villages et les terres environnantes ont fait bondir le taux de mises en chantier. La priorité accordée à ce que les politiciens nomment « le développement » autorise l'empiétement sur les terres agricoles qui, à leur tour, compensent en envahissant les milieux naturels déjà fortement réduits. La fringale des citoyens pour les fermettes et les terres agricoles a fait exploser leur valeur. Le coût des terres les rend inaccessibles à la relève agricole familiale qui baisse les bras et les cède à de grands propriétaires terriens. Ces propriétés terriennes gigantesques contribuent à nous faire retourner, en agriculture, à l'époque des seigneuries du régime féodal moyenâgeux. Cette inflation soudaine et surprenante par son ampleur se répercute sur le prix des denrées alimentaires qui a connu une poussée spectaculaire et inquiétante depuis quelques mois.

Une piste de solution : le verdissement des villes

Le projet de rendre la nature accessible à l'immense bassin de population des villes n'est pas utopique. Il est déjà amorcé dans un certain nombre de villes. Le verdissement des villes s'avère indispensable pour contrer l'exode urbain et ses conséquences dont l'atrophie des milieux naturels responsable de la réduction dramatique de la biodiversité sur la planète.

Rendre la nature accessible à tout le monde ne veut pas dire que les citoyens doivent se déplacer vers les campagnes. Rapprocher la nature des citoyens est une meilleure idée. Une métamorphose urbaine s'impose et exige de truffer les villes d'une myriade de milieux naturels. Tous les espaces, même les plus insolites, doivent être récupérés et renaturalisés.

Nous n'avons pas la compétence d'un urbaniste. C'est donc sans prétention que nous proposons les pistes suivantes. Urbanistes, architectes et ingénieurs devront rivaliser d'imagination pour créer ce milieu idyllique que seront les villes redéfinies et réaménagées au service de la santé et du bien-être de leurs citoyens. Chaque centimètre de verdure récupérée sur le béton et l'asphalte contribuera à aérer les villes et redonner l'air pur, le calme et la santé à l'ensemble des citoyens. Quand verra-t-on des maires et des élus s'engager à redonner vie à toute parcelle de terrain disponible en remplaçant les pavages inertes, inanimés, froids et sans vie par une verdure accueillante. Pour verdir les villes : végétaliser les ruelles, les cours en avant et en arrière des logements de même que les carrés d'arbres le long des rues; mettre à contribution les toits et les balcons en tenant compte de notre hiver québécois et en inventant les techniques appropriées pour les garnir de verdure; créer des aires de jardinage communautaire et favoriser l'agriculture urbaine; augmenter le nombre de parcs remplis d'arbres et de sentiers piétonniers; tracer le long des cours d'eau existants de nombreux sentiers de promenade bordés d'arbres, d'arbustes et de plantes florifères diverses; avec la réduction indispensable du parc automobile des villes, récupérer et verdir les espaces de stationnement pour réduire les îlots de chaleur; établir des projets éducatifs sur l'importance de connaître et de protéger la biodiversité. Dans ce projet de

verdissement des villes, l'imagination et la créativité de tous doivent être sollicitées dans un remue-méninges collectif qui ne peut qu'être fertile en suggestions et propositions pleines d'avenir.



Verdissement d'une cour arrière en bordure d'une ruelle dans le Plateau Mont-Royal à Montréal (Photo : Claude Routhier)

L'exode urbain n'est pas sans conséquences. Les campagnes ne peuvent pas absorber l'arrivée massive de citoyens sans déployer une urbanisation responsable d'une destruction massive des écosystèmes et de la biodiversité des milieux naturels. Le verdissement des villes devient donc indispensable pour contrer cette migration en redonnant aux citoyens le goût de vivre dans des villes renouvelées, aérées et reverdies. Ainsi, verdir les villes permet à la fois une réduction de l'utilisation de l'automobile, l'équité d'accès à l'air pur à tous les citoyens, une amélioration de la santé physique et mentale de la population, un frein au surpeuplement et à l'urbanisation des campagnes, le maintien durable des milieux naturels où l'on retrouve les niches de biodiversités à léguer aux générations futures. En somme, le verdissement des villes permettra d'éviter le déplacement des villes à la campagne et l'urbanisation des milieux champêtres.

CIEL ACQUIERT UN NOUVEAU TERRITOIRE

Le 22 décembre dernier, devant notaire, Jean-Luc Génier et Jean-Marie Latreille, dûment mandatés par le conseil d'administration, signaient le contrat d'acquisition d'un nouveau territoire naturel d'une superficie de 10.17 hectares (ha) dans la ville de Salaberry-de-Valleyfield, sur le rang Ste-Marie, secteur Saint-Timothée. Le boisé est caractéristique des érablières mixtes du sud-ouest du Québec. Pour l'acheter, nous avons bénéficié d'une aide financière obtenue grâce à l'intervention efficace de Jean-Luc Génier sur laquelle nous reviendrons dans un prochain numéro de *L'intendant*. L'acquisition de ce territoire porte à plus de 155 hectares la superficie des territoires naturels actuellement protégés par CIEL dans cinq municipalités. Sur environ un hectare de ce terrain où se fait une coupe annuelle de foin, nous devons amorcer le reboisement naturel en procédant à une plantation d'arbres.

Nous prévoyons demander une reconnaissance du statut de réserve naturelle au ministère de l'environnement pour ce magnifique boisé.

PENSÉE DE L'INTENDANT : *Les aménagements sur les milieux naturels n'aident pas la nature qui sait beaucoup mieux que nous, humains, comment faire son nid de biodiversité, y compris pour les espèces dites en péril. Réparons nos dégâts puis apprenons à ne pas intervenir dans la nature. À long terme elle s'en portera mieux pour notre plus grand bénéfice.*